

Regard de parents		Les dessous d'une tenue scolaire					
Entretien n°	Image de l'école	Représentation du code vestimentaire	Libertés et limites vestimentaires à l'école	Définition de la décence d'une tenue, tenue appropriée, etc.	Définition de vêtements inappropriés, choquants, non appropriés, etc.	Photo n°1	Photo n°2
1	Rôle de l'école est l'éducation, la socialisation des enfants (reprenant la politesse).	Mesures : jupe/short/au-dessus du genou, pas de top. But: respect vis-à-vis des professeurs, la direction, les autres. Pour éviter des moqueries. Remarques : le code vestimentaire peut varier selon les écoles, selon les membres scolaires et leur appréciation personnelle.	En dehors de l'école, on peut s'habiller comme on veut mais pas à l'école. S'habiller selon l'espace où on se situe. Si ça pouvait être possible, l'enquêteur soulignerait que les marques soient interdites.	Une tenue qui ne se porte pas source de moquerie, qui ne soit pas vulgaire. Présentable, propre.	Mini-jupe Décolleté Cotonnate "tête pute"	Ce n'est pas choquant.	Ce n'est pas choquant. Classique Style vestimentaire semblable à celui de sa fille, à la mode.
2	C'est un centre d'apprentissage, mêlé à de l'éducation (compétences).	Mesures : la jupe doit être en-dessous du genou. Attention aux tailles des trous des jeans. But: le short interdit. Bermuda ok. Shorts courts, nombrils à l'air, piercings visibles et tatouages non acceptés. Teinture de cheveux vive à éviter. Remarques : certains enseignants sont très carrés, d'autres pas du tout. C'est variable selon les personnes. Préfète de Malmédy: très rigoureuse, en particulier vis-à-vis des filles. Les mesures vestimentaires sont imposées de manière arbitraire par la préfète, tant aux élèves qu'au personnel scolaire.	"A la plage, c'est à la plage. Et l'école, c'est l'école". On s'habille en fonction de l'endroit où on se situe. Faire la différence entre espace privé et espace public.	Ne pas s'habiller de manière provocante, c'est à dire : ne pas s'habiller de manière non-normale selon la « normalité » de notre société.	Shorts courts Nombrils à l'air Bras trop dégarnis (sauf si l'ensemble des personnes ont les bras dégarnis)	Faut qu'il fasse vraiment chaud pour porter cette tenue. Cette tenue est ok si la plupart des élèves s'habillent pareillement. (Né pas sorti du lot)	Tenue très chic, qui semble coûter cher.
3	Rôle éducatif, destiné à apprendre aux enfants des matières. Principe de neutralité.	Mesures: les filles ne peuvent pas s'habiller avec des vêtements courts, les épaules dénudées. Port de signes religieux interdit. But: le code vestimentaire est peut-être mis en place pour éviter les différences sociales et instaurer un certain cadre vestimentaire. Remarques: l'enquêteur estime que les enseignants devraient idéalement adopter une tenue plus sobre.	On ne s'habille pas n'importe comment : quand on va à l'église, on n'y va pas en mini-jupe. On s'habille de manière correcte (pas punk, pas grunch...)	Top avec une blouse par-dessus Short qui va au-dessus des genoux Vêtement propre "Tenue normale", "habillé normalement" Mini-jupe Décent = correct Pas être provocant Classique Décontracté Être bien dans ses vêtements	Petits singlets Vêtement moulant Short court Vêtement troué Mini-jupe Pas comme une pin-up Pas dans l'exagération Pas provocant Pas grunch ni punk	Ca va. Ca ne la dérange pas. Le décollé n'est pas trop grand. Même si les épaules doivent être couvertes. Un t-shirt aurait été mieux.	C'est bien mieux que la photo n°1. Car les épaules sont couvertes. C'est être habillé correct. Tenue décente
4	Ce n'est pas éducatif (politesse, respect, etc. plutôt les parents). L'école est là pour ouvrir des connaissances à l'enfant, sur la vie en communauté, les apprentissages de la vie/d'ordre général.	Mesures: port de top avec dentelle interdit. Remarques : on ne devrait pas imposer le code vestimentaire à l'école. Il doit évoluer avec l'âge, avec son temps... L'enquêteur trouve qu'au lieu d'interdire, on devrait expliquer en quoi servent les mesures vestimentaires (dans le sens du processus éducatif).	"Tu peux t'habiller comme tu veux... Mais" Il faut un minimum. On ne s'habille pas comme on veut. On s'habille selon où on va. A l'école, on y va pour travailler.	Un top à fines bretelles peut très bien aller à partir du moment où il est décent. Le vêtement peut être aussi décollé, tant que ce n'est pas vulgaire. Ou on ne voit pas les sous-vêtements. Être propre.	Aller à l'école en top la poitrine à moitié à l'air. Le mini short ou la mini-jupe qui laisserait apparaître un bout de fesse ou la culotte. Les vêtements qui laisseraient apparaître les sous-vêtements. T-shirt avec des trous, "filet de pêche", vêtement transparent.	S'il fait chaud, pas de souci. Pas indécent.	Un peu plus chic que la photo n°1. Pinceaux qui peut-être-avoir aussi troué chez Zeeman. Tenue très chouette
5	Pas adéquate aux enfants d'aujourd'hui. Elle devrait être plus humaine, plus créative, plus ludique.	Mesures: s'habiller en tenue correcte Remarques: l'approche de l'école devrait être l'encouragement de la découverte de soi, une des finalités serait l'acceptation de la diversité. L'idéal serait une tenue qui respecte la personnalité de la personne, dans le respect de soi et de l'autre...	On devrait pouvoir s'habiller selon sa personnalité dans le respect des autres... On peut assumer s'habiller sans excès.	Jupe qui est au-dessus du genou ok (ça n'empêche pas de montrer sa féminité) Ne pas voir trop de peau. "Au plus on est habillé, au mieux c'est"	Quand on est dans l'exagération. Mini-jupe Pas dans l'oubliance.	C'est ok, c'est décent.	Tenue décente également.
6	Un apprentissage, un encadrement. L'école, c'est pour apprendre un tas de choses. Processus éducatif pour la suite également.	But: le code vestimentaire servirait peut-être pour qu'il n'y ait pas trop de différences dans les tenues. Remarques: l'école impose peut-être un code vestimentaire par rapport à l'image de l'institution (en termes de discipline). Manque de cohérence (ex: short interdit mais jupe courte autorisée...) Une notice a été remise aux parents en début d'année par rapport à l'interdiction du short. Sur les mesures vestimentaires, l'enquêteur trouve étonnante l'interdiction du short mais il y a un short et short. C'est quoi la représentation du short- bermuda/ bermuda -short? (selon le regard des gens).	Non, il y a des limites à tracer. Pour éviter la provocation. Les limites tournent autour de la tenue adaptée et pas s'habiller de façon sexy	Tenue propre, présentable. Jeans, t-shirt, polo... c'est présentable Tenue convenable. "Tenue de ville" (pas costume cravate non plus) Jupe, bermuda, short (pour les garçons) Pas dans la provocation. Pas troué partout. Avoir de l'hygiène. Rester dans la simplicité.	Training, jogging, jeans troué Tenue trop décontractée, c'est pour la maison. Tenue déguisaise	Ca va, c'est pas provocant.	C'est la même tenue avec une veste en plus. C'est acceptable. C'est décent.
7	Lieu d'éducation, de socialisation et d'émancipation. Pour transmettre du savoir, acquérir des connaissances. Pour apprendre des règles de la vie en communauté, en société avec une pluralité de personnes. Cadre de l'école: règles scolaires.	Mesures: remarques de la direction sur des tenues connotées trop dévêtues. Contrôle sur la longueur de la jupe. Se couvrir les bras ou les épaules. Les remarques sont plus focus sur les filles. Il y a régulièrement des filles qui sont appelées à la direction: jupe trop courte, épaules découvertes. But: l'école est peut-être attachée à garder une bonne image (réputation liée à la discipline). L'enquêteur estime qu'on devrait plutôt juger la qualité d'une école au bien-être des enfants, leurs parcours... (et pas juste une rigueur disciplinaire au niveau des vêtements). Remarques: les mesures vestimentaire ne sont pas appliquées de manière cohérente. Débat sur les pantalons déchirés (grandes des trous...) On devrait montrer plus de souplesse lorsqu'il fait chaud. Le règlement vestimentaire peut être dans certains trop oppressif, même s'il y a une attitude correcte à avoir. Il trouve que c'est dommage qu'il y ait peu d'échanges et d'informations sur le code vestimentaire à l'école. Excès de discipline au niveau des mesures vestimentaires à l'école.	A l'école, ce n'est pas non plus la faire. S'habiller en fonction de l'espace (maillot à la piscine par exemple). Tenue adaptée aux conditions climatiques. La liberté est liée à la démarche, tant qu'elle ne vise pas la provocation et qu'elle respecte le cadre légal.	Complètement subjectif. Ce qui est décent pour l'un ne l'est pas forcément pour l'autre. A chacun de fixer ses limites. Définition assez arbitraire. Chacun fixe les limites de la décence. C'est une attitude, qui ne va pas heurter les valeurs de l'époque et de l'endroit. Tenue reflétant la personnalité ok. Adapté au confort des jeunes.	A l'école, des fois, la jupe peut être considérée comme étant indécente. Une tenue qui cherche à provoquer (démarche anormale).	Pas de souci particulier. Tant que la fille se sent bien dans son t-shirt et qu'elle est Faise. Pour l'enquêteur, la tenue est décente.	Pas d'avis particulier, pas de remarques spécifiques. La fille porte une veste en t-shirt, un pantalon, une blouse. Si il fait chaud en classe, elle enlève sa veste et puis c'est tout.
8	Augmenter la culture des enfants, leur apprendre un tas de choses. Cela concerne l'éducation aussi.	Mesures: short interdit (C'est une norme des shorts). Les filles ne peuvent plus, alors que les garçons peuvent. But: l'école impose peut-être un code vestimentaire par rapport à l'image de l'institution (en termes de discipline). Remarques: l'école fait des différences entre filles et garçons. Manque de cohérence (ex: short interdit mais jupe courte autorisée...) Une notice a été remise aux parents en début d'année par rapport à l'interdiction du short. Sur les mesures vestimentaires, l'enquêteur trouve étonnante l'interdiction du short mais il y a un short et short. C'est quoi la représentation du short- bermuda/ bermuda -short? (selon le regard des gens).	Il y a un minimum. Par exemple, ne pas venir en slacks à l'école (mais ce n'est pas pour ça que ce sera un moins élève). Si une fille vient avec une jupe trop courte, autant la laisser. Ça ne devrait pas avoir d'impact sur son comportement scolaire. La limite au sujet des vêtements est propre à chacun. S'habiller en fonction des circonstances, du lieu, de l'événement, etc. On pourrait s'habiller comme on veut à l'école, mais en respectant un certain code. L'enquêteur estime que l'interdiction de liberté vestimentaire selon certaines limites (diversité culturelle, etc.).	Venir en short et pas choquant. Une tenue pour sortir de la maison ok. Jeans, chemise ou sweatshirt, souliers, baskets.	Vêtements déplacés (short trop court) Les excès Habits provocants Ne pas venir en maillot de bain, en slip Jupe très très courte. Grand décollé.	Très décent. Ou plutôt approprié qu'on décent. Pas choquant.	Pas choquant non plus. Plus habillé que l'autre tenue. Aussi décente que l'autre.
9	Eduquer les enfants, apprendre les choses de la vie.	Mesures: il y a un règlement mais qui n'est pas forcément bien suivi. Les tenues trop courtes et dévoilant trop le corps sont interdites. Coiffures extravagantes aussi. A l'école, elles doivent mettre la main le long du corps pour mesurer et ça doit arriver à mi-genou. A l'école, il y a des choses à faire et à ne pas faire. Ca dépend des circonstances, le contexte... Exemple: le monokini, le nudisme... à la plage n'est pas choquant. Par contre, festival de Cannes où les actrices sont peu vêtues, c'est malaisant.	On s'habille selon le lieu où on se trouve (école, travail, magasin, mer...). Il y a des choses à faire et à ne pas faire. Ca dépend des circonstances, le contexte... Exemple: le monokini, le nudisme... à la plage n'est pas choquant. Par contre, festival de Cannes où les actrices sont peu vêtues, c'est malaisant.	Jupes pas trop courtes, chemisier. Un juste milieu. Pas vulgaire. Le look de tout le monde. Un pantalon.	S'habiller de manière provocante. Les jeans troués, Les tenues courtes. Laisser les bras découverts. Cacher les choses qu'il ne faut pas dévoiler. Débardeur, mini-jupe, short court, singlet. Ne pas mettre de veste. Vêtements moulants. Les extrêmes.	Correct. Pas provocant. Doute par rapport au fait que ce soit autorisé ou pas par l'école. Ok car décollé pas trop plongeant.	Correct. Pas provocant. Tenue qui pourrait être portée par sa fille Odaline.
10	C'est pour l'avenir des enfants, les instruire pour le futur. Pour les aider à devenir quelque'un. Pour être cultivés.	Mesures: pantalon déchiré interdit. Bermuda OK, pas de short pour les garçons. A l'école à Malmédy, la préfète dit que les jupes trop courtes sont vulgaires. L'école est un lieu pour s'instruire, pas pour paraître. C'est comme un lieu de travail. A l'école, ils sont plus laxistes. Les éducateurs, la directrice un peu plus attentive aux vêtements. Anecdote sur l'athlétisme à Malmédy: lorsque les élèves portent des vêtements déchirés, ils doivent porter une blouse de chimie pour se couvrir. C'est la préfète qui va chercher une blouse et qui la met sur l'élève en question devant tout le monde (salle polyvalente). Les élèves se moquent de la personne à qui ça arrive. La préfète estime que c'est une bonne leçon (Babou). But: les mesures vestimentaires sont à aussi pour des raisons d'hygiène, d'apprentissage pour le futur (emploi). Remarques: il est important pour l'enquêteur qu'on explique pourquoi il y a certaines mesures (dialogue avec les jeunes). Pour la bonne compréhension des consignes.	La tenue doit être adaptée selon le lieu où on se situe, selon le contexte. Quand on est à la maison, on s'habille comme on veut mais pas à l'école.	Un pantalon* Manches jusqu'à la moitié des bras ok. La tenue demandée par l'école. Un simple short, un jeans, t-shirt. Robe, chemise, jupe. Mais pas courts.	Pantalon déchiré. Pantalon courts. Ventre visible. Laisser les bras découverts. Cacher les choses qu'il ne faut pas dévoiler. Débardeur, mini-jupe, short court, singlet. Ne pas mettre de veste. Vêtements moulants. Les extrêmes.	Pas approprié. Ce n'est pas exagéré mais c'est un singlet.	Pas du tout d'accord. Parce que le décollé est plongeant et l'habit est près du corps. On peut deviner le soutien-gorge. La tenue ne convient pas pour l'école, comme pour la première photo.
11	Fournir une formation (manuelle et/ou intellectuelle) aux élèves. Formation générale et spécifique. Un peu d'éducation.	Mesures: ne pas porter de short court. Avoir les épaules dénudées. Tatouage non admis. "Tenue correcte exigée". Remarques: toutes les écoles n'ont pas les mêmes mesures vestimentaires. Cela peut dépendre du chef d'établissement. Il est important pour l'enquêteur de préciser et clarifier les règles vestimentaires (pas forcément les justifier).	La tenue doit être adaptée selon le lieu où on se situe, selon le contexte. Quand on est à la maison, on s'habille comme on veut mais pas à l'école.	Tenue qui ne soit pas dans l'exagération. Décent = correct. En bon état et propre. Short correct. Classique : pas des couleurs vives. Couleurs classiques, pantalon classique, ni trop large, ni trop étroit. Veste classique.	Pull jeans déchirés. Vêtements débraillés. Vêtements de luxe. Jupe courte. Chemise béante. Vêtements trop légers. Vêtements sales.	Tenue acceptable. Un peu light quand même. S'il fait chaud ok.	Tenue acceptable. Une tenue qui fait garçon (comme Elise). C'est propre, c'est net. C'est une tenue correcte. C'est décent. (Peut-être pas classique)
Par thématique	Dans son ensemble, les enquêtes considèrent que l'école est un lieu de socialisation, d'apprentissage, de formation et d'éducation. Elle sert notamment à éveiller les jeunes au niveau de leur capital culturel et participe à la préparation des élèves à leur future vie professionnelle. Pour l'une des enquêtes, il ne devrait pas s'agir d'éducation qui concernerait plutôt uniquement les parents et par une autre enquête, l'école d'aujourd'hui n'est pas adéquate aux enfants et qu'elle devrait développer davantage le développement de soi.	Au niveau de la représentation du code vestimentaire lié à l'école, les enquêtes perçoivent comme restrictifs (à quelques nuances près) qu'il ne faut pas porter de tenues courtes (jupe, short, crop top...), de tenues légères (comme un top) ou de jeans troués. Le port de bermuda est accepté (cela étant, entre un short et un bermuda, un enquêteur se demandait où se situait la distinction). Les épaules nues sont interdites et doivent être idéalement couvertes. Par ailleurs, montrer trop de peau n'est pas vraiment permis. Par ailleurs, concernant ce qui peut être considéré comme extravagant (teinture de cheveux qui ne soit pas de couleur habituelle). Dans l'ensemble des remarques, nous constatons que les injonctions vestimentaires concernent davantage les filles, même si les garçons reçoivent également des interdits vestimentaires (le port du short). Certains parents remarquent que le règlement vestimentaire change d'un établissement à l'autre, que le code vestimentaire n'est pas forcément respecté, qu'il manque de précision et dans certains cas de cohérence ainsi que certaines injonctions relatives de l'arbitraire. Lorsque nous interrogeons leurs avis sur la raison du code vestimentaire, la plupart estime que c'est pour instaurer un certain cadre propice à l'apprentissage des normes vestimentaires en lien avec le monde professionnel. Quelques parents estiment que la discipline liée au vêtement est positivement en lien avec la volonté de garder une bonne image de l'institution scolaire. Tous les enquêteurs ne sont pas d'accord sur le fait d'imposer un code vestimentaire, qu'il serait utile d'expliquer en quoi consistent les consignes et le but recherché.	La majorité des enquêtes trouve qu'il est indiqué de s'habiller de manière correcte à l'école et qu'il est surtout important (et rationnel) de s'habiller selon l'espace où on se situe. Ce sera en quelque sorte le cadre contextuel qui désignera la tenue adéquate.	Globalement, la tenue correcte est une tenue dans laquelle on se sent à l'aise, qui soit présentable, propre, décente, convenable, simple, neutre. Les vêtements classiques sont un pantalon, un jeans (non troué), un t-shirt, un polo, un bermuda, une chemise, un sweatshirt. Cela peut aussi être une jupe ou une robe, mais elles doivent être à la hauteur des genoux. Les vêtements doivent être adaptés au climat (sinon ça pourrait être un signe de provocation). Car en effet, la représentation de la bonne tenue scolaire est de ne pas s'habiller de manière provocante. Pour une des enquêtes, un top à fines bretelles peut très bien convenir, de même qu'un décollé, à partir du moment où le vêtement n'est pas visible (soit on ne voit pas les sous-vêtements). Quelques enquêtes ont souligné que la notion de décence était très subjective, propre à chaque personne. Car elle peut varier selon l'éducation que l'on a reçue, ses habitudes vestimentaires. Un des enquêteurs a précisé qu'il appréciait plutôt d'une attitude ne heurtant pas les valeurs de l'époque ni de l'endroit où l'on se situe.	La tenue qui est inappropriée pour l'école prend différentes formes telles que les vêtements trop courts (mini-jupe, short...), qui soient trop près du corps (vêtement moulant), débraillé (jeans troués, jogging...), les tenues provocantes qui font que l'on se démarque d'une façon ou d'une autre (styles punk, gothiques, extravagants, de luxe...), les vêtements qui sont sales ainsi que les vêtements qui ne couvrent pas suffisamment la peau (top, débardeur, singlet, décollé, crop top...). En effet, il faut de préférence couvrir les épaules, les bras, le nombril...	10 des 11 enquêtes estiment que cette tenue convient pour aller à l'école. Certains précisent qu'ils visualisent cette tenue plus choquante, elle est décente, acceptable, classique. Une enquêteur dit qu'un t-shirt aurait peut-être mieux convenu (par rapport aux épaules dénudées) mais que ça reste acceptable. Toutefois, une enquêteur estime que cette tenue n'est pas appropriée pour l'école. Une enquêteur considère cette tenue est non appropriée pour l'école: elle estime que le décollé est plongeant et que l'habit est trop près du corps.	

Phénomène autour du vêtement : les marques*	Uniforme*	Caractéristiques des enquêtes	Commentaires	1 : l'école, dans le cadre de son processus éducatif, instaure des mesures vestimentaires dans le but de préparer les jeunes à leur future vie professionnelle suivant un code conforme aux normes sociales dominantes.
On peut être jugé sur sa tenue vestimentaire, selon le fait qu'on porte des vêtements de marques ou pas. Que ce soient par les autres élèves ou certains membres du personnel scolaire.	L'enquêteur est pour le retour de l'uniforme. Pour que les élèves portent les mêmes tenues (effacer les marques de distinction, les classes sociales). Également pour des aspects économique et pratique. Ex: pantalons - pull	L'enquêtee est attentive à la tenue de sa fille. Elle est d'accord avec le code vestimentaire.	L'usage du mot "voilà" est souvent utilisé, une manière de ponctuer quelque chose coulant de source peut-être ? L'enquêtee fait quelques références aux tendances actuelles, aux normes de l'époque, etc. ("normalité"). Distinction entre garçon et fille. Informatisation du code vestimentaire? Sa fille ne remettra pas son top. D'après son témoignage, il nous semble que son ressentiment est plus lié sur les inégalités sociales liées au port vestimentaire, que ce nous relevons dans nos hypothèses.	Les propos de l'enquêtee vont dans le sens de l'hypothèse n°1 lorsqu'elle évoque que le code vestimentaire est là pour apprendre aux élèves à avoir une certaine tenue face à leur employeur plus tard. Il s'agit en effet de l'apprentissage des normes vestimentaires socialement attendues. Hypothèse n°1 validée.
Le port vestimentaire est influencé avec les médias. Situation des fils indiguable entre les enfants par rapport à leurs vêtements (revenus des parents). Cela peut amener à de la discrimination, des moqueries. Selon les établissements scolaires, l'enquêtee remarque qu'il y a des différences par rapport à l'importance des marques, les mentalités...	L'enquêtee parle de l'uniforme; l'idée est de ne plus avoir de disparité entre les élèves. Point négatif: le coût de l'uniforme et le fait d'enlever la liberté d'expression par le port de cette tenue.	1 enfant = plus facile pour fournir aux besoins de l'enfant. L'enquêtee a dû faire des remarques à sa fille à une période pour qu'elle évite de mettre des jeans déchirés à l'école.	Propos en lien avec l'aspect économique, rationnel, pratique. Se décrit en tant que non normaliste. Même si l'enquêtee se dit non normaliste, son discours fait souvent appel à ce qui est "normal", au cadre, aux règles... "Comme...", "c'est tout", etc. on ressent un certain conformisme par rapport aux pratiques courantes, même si on perçoit un positionnement ouvert à la diversité des pratiques vestimentaires. "habillemeent libre" = "mas" (comme à l'étranger n°1, nous avons aussi le sentiment que l'enquêtee est soutenue des inégalités sociales.	Dans les échanges, l'enquêtee a évoqué la préparation aux études supérieures concernant une anecdote sur un étudiant qui a porté un costume et une cravate pour passer ses examens oraux. Nous pourrions ici par extrapolation faire le lien avec l'hypothèse n°1 et la valider. Hypothèse n°1 validée.
L'enquêtee a été marquée par une expérience qu'elle a vécu par rapport à la valeur portée autour des vêtements de marque (en tant que mère). Pour elle, les marques créent de la distance entre enfants. Ses enfants sont aussi soumis à cette tendance vestimentaire (axée sur les vêtements de marques). Le phénomène sur les vêtements de marque existe depuis longtemps déjà.	Pour l'uniforme, dans le but d'éviter toute distinction sociale (en termes de favoritisme). Pour l'égalité de chances. Exemple: sweat ou t-shirt, par couleur selon l'établissement... (mais avec des couleurs neutres)	L'enquêtee se décrit comme étant vieux jeu. Elle travaille en tant que gardienne scolaire section primaire dans un village. Lorsqu'elle voit certaines tenues d'élèves, elle se dit qu'elle ne laisserait pas son enfant s'habiller ainsi. Ses enfants achètent des vêtements de marque grâce à leur boulot étudiant.	Selon l'enquêtee, il y a une certaine façon de se vêtir selon l'âge que l'on a. Être élève en primaire ne laisse pas les mêmes souplesses vestimentaires à l'école qu'en secondaire où les élèves sont plus grands et ont plus de maturité. L'enquêtee est soucieuse du respect des règles. Ses propos semblent confirmer une tendance au respect du cadre social. Pour elle, les parents ont une part de responsabilité sur la tenue vestimentaire de leurs enfants. C'est elle qui choisissait les vêtements que ses enfants portaient. Reproduction des pratiques familiales? Sa mère lui choisissait également ses tenues ("donc on a toujours eu des tenues correctes"). Prenez attention aux regards des autres sur soi.	Pour l'enquêtee, l'école participe à la préparation du parcours professionnel pour plus tard et cela a son sens, que le port vestimentaire est important pour se présenter dans le monde de l'emploi. Hypothèse n°1 validée.
Le fait de se moquer des vêtements des autres parce que ce sont pas des marques...	L'enquêtee est favorable à l'uniforme car elle était la Sème d'une famille (pour éviter jugement des autres). Pour l'aspect pratique. En pensant au fait que ce ne soit pas un coût important.	Pour l'enquêtee, ses enfants n'ont pas souffert du code vestimentaire à l'école. Et elle ne les a pas habillés en marques. Morphologie ronde dans la famille.	Pour notre enquêtee, ce n'est pas qu'une histoire de longueur du vêtement. Il y a aussi la question du respect, de la bienveillance, de son respect et de responsabilité. Il ne faut pas exagérer, que ce soit pour la personne qui porte le vêtement ou l'autre qui porte un jugement. Il ne faut pas aller dans les extrêmes. C'est une question de cohérence, d'apparence et d'allure.	Pour l'enquêtee, le fait d'apprendre à l'école très tôt aux jeunes les normes vestimentaires, ça les prépare au monde du travail. Hypothèse n°1 validée.
Les vêtements de marques peuvent créer de la discrimination. On peut être victimes de moqueries si on ne porte pas des vêtements de marques ou les tenues adéquates. Certains enseignants prêtent attention aux marques des vêtements portés par les enfants. Ce sont plus les ados qui sont attirés par les marques. Effet de comparaison entre les jeunes. Jalouse entre les enfants. Certains enfants sont habillés avec des marques, d'autres pas. Ça amène une impression de compétition (alors que tout le monde ne sait pas se le permettre).	Pas forcément pour l'uniforme car les enfants seraient tous les mêmes et il risquerait d'y avoir plus de cadrage.	L'enquêtee n'est pas pour les marques. Il n'y a besoin de ça pour être quelqu'un. Elle achète très peu "nouveau". L'école n'est pas forcément un bon souvenir (distinction de classes sociales).	Difficulté à définir ce qu'est une tenue correcte. Conscience que le sens des mots n'est pas le même pour tout le monde. Le vêtement des jeunes ne doit pas excuser les abus sexuels. Un corps reste un corps. A travers le vêtement, les jeunes s'expriment, selon sa personnalité. On ressent un avis partagé entre la liberté vestimentaire pour les jeunes et les limites à ne pas franchir.	Pour l'enquêtee, demander aux élèves de venir en tenue correcte à l'école peut les aider par rapport à leur future vie socioprofessionnelle. Hypothèse n°1 validée.
	Pour l'uniforme car ce serait l'égalité des tenues. L'enquêtee ne voit pas de différences de vêtements (marques). Les familles ne doivent pas toujours avoir faciles. Il y a beaucoup de différences entre les familles.	L'enquêtee met des limites par rapport aux vêtements de marque. Notez qu'elle nous leur demandait de porter un costume cravate pour leurs examens. Ne prête pas attention aux marques (éducation) "C'est moins facile à gérer que d'offrir à l'enfant Principe: on ne sait jamais ce que les gens vivent.	Éducation par rapport à l'enquêtee vis-à-vis de ses enfants = reproduction de l'éducation qu'elle a reçue. "On ne sait pas tout avoir dans la vie". Les enfants d'aujourd'hui sont gâtés et les limites qu'il exprime sont l'expression d'un "bon sens" (en termes d'éducation). L'enquêtee a conscience que tout le monde ne partage pas le même point de vue d'une tenue correcte. Peut-être que pour certains ce sera costume cravate (sexisme). Il ne laisserait pas s'habiller sa fille en mini-jupe.	Pour l'enquêtee, l'école est aussi là pour les lancer par la suite dans la vie professionnelle. Hypothèse n°1 validée.
	Uniforme: extrême. Logique derrière: pas de différenciation sociale, gommage des classes sociales. Peut-être plus pour aujourd'hui, en Belgique.	Lorsqu'il était étudiant, il ne ressentait pas le poids du règlement vestimentaire. Défavorable à la codification vestimentaire. Au niveau des vêtements, il reste classique, peu importe les espaces.	Conscience que certains jeunes ont l'envie de s'exprimer à travers leurs vêtements (liberté d'expression). Processus de civilisation? Informatisation? Conformisme? (par rapport aux injonctions reçues par sa plus jeune fille) Propos basé sur la liberté d'expression, le bon sens...	Mis à par l'émancipation lorsque l'enquêtee a évoqué l'école, il n'y a pas d'autres éléments. Nous ne pouvons dès lors valider l'hypothèse n°1 vu l'absence de données.
Il y a des différences autour des élèves qui portent des marques et ceux qui n'en portent pas (effet d'exclusion). Anecdote sur le logo Lacoste.	Ça mettrait tout le monde sur le même pied d'égalité (même si vieux jeu). L'uniforme permettrait à ce qu'il n'y ait pas de discriminations à cause de la tenue vestimentaire (marques). Porter un uniforme permettrait de résoudre la manière à laquelle on peut considérer un vêtement (short ou bermuda, long ou pas assez, etc.) Rationalisation des tenues vestimentaires grâce à l'uniforme, même si ça a un côté strict.	Par rapport à l'injonction sur le short concernant sa fille: "il est marqué de pas en mettre, m'en mets pas..." "après à plus ou plus qu'un" (pas de sanction). Style vestimentaire de l'enquêtee: classique. C'est plutôt l'opposé de l'enquêtee qui se préoccupe des vêtements à la maison. Se décrit comme étant très tolérant par rapport aux vêtements. Pour l'enquêtee, le vêtement est en lien avec l'identité de l'enfant (personnalité). Chacun son style. Mais des fois, ça peut créer des différences. Histoire du décaloté de sa collègue.	Même si l'enquêtee semble être pour une grande liberté vestimentaire, on ressent une tendance à se conformer aux règles (règles).	L'enquêtee fait le lien entre l'école et la vie active de plus tard. Pour lui, l'habillement fait partie des apprentissages scolaires. Nous pouvons ici valider l'hypothèse n°1.
La mode des marques entraîne un peu de la discrimination entre enfants (selon les moyens des parents).	Pas forcément pour le retour de l'uniforme.	Totalement pour les mesures vestimentaires. "Comme elle a des filles", il est important pour l'enquêtee d'avoir une tenue correcte. Éducation par ses parents, ne pas s'habiller de manière provocante (reproduction). Pour l'enquêtee, la tenue vestimentaire est en lien avec la personnalité de la personne. Compliqué de s'exprimer sur le sujet de décence car cela dépend de l'éducation reçue.	L'enquêtee pense qu'il y a toujours eu des filles qui s'habillent de manière provocante pour attirer le regard. Distinction entre les sexes (selon que ce soient des filles ou garçons, selon que l'on soit père ou mère)...	Pour l'enquêtee, à travers le code vestimentaire, l'école apprend aux élèves à adopter une tenue correcte pour le travail plus tard. Hypothèse n°1 validée.
	"D'ici à grand en Afrique. La tenue classique pour les filles à l'école était une jupe et ne devait pas être au-dessus du genou. L'enquêtee serait pour l'uniforme car ce serait bien pour tout le monde et les élèves. Ça résoudrait les soucis d'exclusions par rapport à la mode. Pour l'aspect pratique et économique aussi.	Les filles de l'enquêtee écoutent les consignes de leur mère sur les tenues à ne pas mettre à l'école. Pour l'enquêtee, les vêtements inappropriés ne représentent pas le reflet de la personnalité. Il est normal pour elle de couvrir son corps.	Elle est attentive à l'aspect mixte de l'école. La notion de respect revient souvent par rapport à l'habillement.	C'est normal que certains vêtements soient interdits à l'école, c'est d'une certaine façon apprendre aux élèves les codes vestimentaires pour quand il faudra aller au travail plus tard. Hypothèse n°1 validée.
Venir avec des grandes marques n'est peut-être pas nécessaire pour aller à l'école et ça peut créer des jalouses.	L'uniforme a été mis en place autrefois pour qu'il n'y ait pas de différenciation entre les élèves (riches ou pauvres). Par rapport à l'utilisation de l'encre (protection) aussi. L'uniforme faciliterait beaucoup de choses, tout le monde serait habillé de la même façon, donc pas de distinction sociale. Point de questionnement: le financement = selon l'enquêtee, les directions d'école ne reviendraient pas au port de l'uniforme.	L'enquêtee se décrit comme étant de l'ancienne génération. Tolérant et d'une grande latitude au niveau vestimentaire. Il a connu le port du tablier (primaire). Il décrit son style vestimentaire comme étant classique. Il attend de ses enfants qu'ils soient aussi dans le classique. Le style vestimentaire de sa grande fille est classique. Elle aime s'habiller comme un garçon. Elle ne dénote pas car elle est dans une école de garçons. Il ne va pas faire de remarque aux élèves ne portant pas des tenues classiques. Une tenue "passe-partout" évite beaucoup de problèmes (anecdote de l'élève qui était témoin de l'oubli). L'enquêtee (en tant que professeur) ne fera pas de distinction au niveau des élèves selon leurs vêtements (marques). Porter une tenue classique allée de soi. Elle conviendrait tant pour l'école, que pour la maison, faire les courses. Pas évident de définir une tenue classique. Autrefois, il portait le costume cravate en tant que professeur. Il a cessé car plus personne ne le faisait.	Raisonnement fondé sur le bon sens. Également basé sur la rationalisation: "l'école est un espace où beaucoup de personnes se côtoient, donc il est peut-être nécessaire de simplifier les choses (notamment par des mesures vestimentaires)". En termes de préoccupation auprès de l'enquêtee, le poids des mesures vestimentaires ne semblent pas peser lourd (ex: intervention uniquement pour des "cas extrêmes"), face aux actes de violence (par rapport aux sanctions à l'école). "C'est elle qui décide, c'est elle qui est la cheffe".	Pour l'enquêtee, l'école est un lieu où l'on doit avoir une certaine discipline. Il est donc normal d'avoir une tenue décente, comme au travail. De plus, elle prépare les jeunes à rentrer dans la vie professionnelle. Hypothèse n°1 validée.
Sur les 9 enquêtes qui se sont exprimées à ce sujet, beaucoup témoignent de phénomènes de différenciation entre les enfants. Cela peut amener à du rejet, de l'exclusion, de la jalousie, des moqueries dans le cas d'enfants ne portant pas des vêtements de marque. Cette tendance vestimentaire stigmatise les familles qui ne souhaitent pas adopter cette mode et/ou qui n'ont pas les moyens financiers pour se vêtir avec des vêtements de marques. 2 enquêtes témoignent que cette distinction aux vêtements de marque vis-à-vis des enfants, concerne également le corps enseignant: elles confirment leur sentiment que certains membres du personnel scolaire ont tendance à favoriser les élèves portant des vêtements de marque. Le phénomène sur les vêtements de marque existe depuis longtemps déjà et entraîne de la discrimination par rapport aux enfants ne correspondant pas aux normes sociales dominantes.	Tous les enquêtés ont un moment donné leur avis sur la question de l'uniforme. Sur les 11 enquêtes, 2 ne seraient pas favorables pour un retour de l'uniforme à cause de l'aspect normatif. Pour les 9 autres enquêtes, ils seraient pour un retour de l'uniforme. Les raisons invoquées sont que par l'instauration de l'uniforme, tous les élèves auraient la même tenue. Ce serait la solution pour que « la guerre des marques » cesse. Cela permettrait également de gommer toute distinction sociale, il n'y aurait plus de disparité entre élèves et ça mettrait tous les enfants sur le même pied d'égalité en termes vestimentaires. Porter un uniforme représente aussi des aspects pratiques, il sera simple de s'habiller, de choisir sa tenue. Il faudrait idéalement que l'uniforme n'entraîne pas un gros investissement financier. L'inconvénient à l'uniforme serait le fait d'enlever une part de liberté d'expression à travers le vêtement aux jeunes. Cela dit, il est fort peu probable que les directions d'école se tournent vers un retour à l'uniforme.	Il nous semble non opportun de porter un regard synthétique sur un échantillonnage de 11 enquêtes. Il aurait sans doute été intéressant de le faire dans le cadre d'une enquête statistique reposant un bien plus grand échantillonnage. Dans ce cas, nous aurions en effet porté un regard spécifique quant au genre, au statut familial, au nombre d'enfants et à leur genre, à l'âge, au statut économique, aux établissements scolaires, aux lieux géographiques... Parallèles analyses auraient été intéressantes également dans le cas d'une étude concernant la trajectoire de vie des enquêtés.	Les données relatives à 10/11 enquêtes valident l'hypothèse n°1. Sur les 10 enquêtes dont les données valident l'hypothèse n°1, les propos des parents convergent par rapport à l'aspect que le code vestimentaire est là pour initier les élèves aux pratiques vestimentaires utiles pour leur future vie professionnelle. L'école participe en effet à la préparation du parcours professionnel pour plus tard. Demander aux élèves de venir en tenue correcte à l'école les aidera à acquérir les normes vestimentaires liées au monde du travail. Il reste juste le cas d'un enquêté où nous ne disposons pas de suffisamment d'éléments pour valider l'hypothèse n°1.	

* Ces thématiques ont été évoquées dans notre analyse à la suite de tous les entretiens.

Hypothèses	
<p>2. Du point de vue de l'abandon de la « normalité » à l'école, l'absence du maintien de l'ordre et de la paix sociale, instaurés des mesures vestimentaires a priori prévenant et sensibilisant les élèves sur le danger des violences sexuelles.</p> <p>Les liens que nous pouvons faire avec notre hypothèse n°2 ne sont pas flagrants. L'enquêtrice a évoqué des débordements, que ce pouvait être aller vite dans les toilettes chez les grands et le cas de certaines jeunes filles s'habillant avec des tenues "agoucheuses". Nous considérons ces termes relevant de stéréotypes sexistes et participant au sexisme ordinaire. Nous ressentons toutefois une hésitation quant à l'énonciation de notre propre hypothèse n°2 dans ce cas-ci.</p>	<p>3. Les élèves ne peuvent donc pas s'habiller comme ils veulent à l'école ; il est « normal » que l'on suive le code vestimentaire scolaire exigent une tenue « décente », donc conforme aux normes collectives attendues.</p> <p>L'enquêtrice a déclaré être tout à fait d'accord avec l'application d'un code vestimentaire à l'école et la collecte des données vont en ce sens. Hypothèse n°3 validée.</p>
<p>Lorsque le sujet de la mini-jupe a été évoqué, l'enquêté a déclaré que les jeunes n'avaient pas toujours conscience de la manière à laquelle ils s'habillaient. Il a également rapporté durant son entretien que l'adolescence est une période où "les hormones sont en effervescence". Concernant l'hypothèse n°2, nous partageons un peu le même sentiment qu'à l'entretien n°1.</p>	<p>Etant donné que l'école est un lieu spécifique et qu'il est tenu de s'y habiller de manière décente, il semble tout à fait normal pour notre enquêté que les élèves viennent en tenue décente à l'école. Hypothèse n°3 validée.</p>
<p>Nous avons relevé quelques propos tels que : les élèves, ainsi que les parents peut-être, n'ont pas toujours conscience que certaines tenues peuvent paraître provocantes. Que certaines tenues peuvent entraîner le risque d'insultes ou de harcèlement. D'ailleurs, certaines tenues courtes peuvent susciter des idées... Avec du recul, vu les analyses des trois premiers entretiens, nous nous demandons si nous n'aurions pas dû plus creuser le sujet ou si cela aurait laissé les mêmes résultats, qui semblent à l'heure actuelle flous. Bref, nous réitérons la même remarque.</p>	<p>L'hypothèse n°3 est validée par le fait que l'enquêté estime que l'on ne s'habille pas n'importe comment à l'école et qu'il est normal de se rendre à l'école habillé de manière correcte. Hypothèse n°3 validée.</p>
<p>Il y a eu très peu de propos en rapport avec l'hypothèse n°2. Il y a juste eu l'évocation de l'école qui a expliqué qu'il était interdit de porter un top à bretelle car ça risquait d'exciter la gent masculine. Si nous parlons sur les propos issus directement de l'enquêté, peu d'éléments transparaissent. Si nous nous basons sur la remarque de l'école, on pourrait se situer dans l'hypothèse n°2. Nous n'avons toutefois pas le sentiment que l'enquêté partage ce point de vue. Nous ne validerons dès lors pas l'hypothèse n°2.</p>	<p>Dans son ensemble, les propos de l'enquêté vont dans le sens de l'hypothèse n°3. Nous remarquons plus d'ambiguïté sur la définition d'une tenue décente comparée aux précédents enquêtés. L'enquêté trouve toutefois cela normal de se rendre à l'école avec une tenue qu'elle considérera comme étant appropriée. Hypothèse n°3 validée.</p>
<p>Nous ne retrouvons pas vraiment d'élément concernant l'hypothèse n°2. Mis à part peut-être que le code vestimentaire pourrait sensibiliser les filles à ne pas être catégorisées comme étant sexy. Cet élément nous semble trop léger pour valider l'hypothèse n°2.</p>	<p>Au vu des commentaires de l'enquêté (notamment sur la représentation de tenue correcte et de tenue non appropriée à l'école), nous pouvons supputer que l'hypothèse serait ici confirmée. Hypothèse n°3 validée.</p>
<p>L'enquêté s'est exprimé en disant que durant l'adolescence, les garçons étaient un peu "fous fous", qu'il ne s'oppose pas toujours réflexivement. Et que du côté des filles, il valait mieux ne pas s'habiller de façon "sexy sexy". Nous ne pensons pas qu'avec ces éléments, nous puissions valider l'hypothèse n°2.</p>	<p>Non, les élèves ne peuvent pas venir habillés comme ils veulent. Pour l'enquêté, ils doivent venir habillés avec une tenue propre, décente, présentable qui reste dans la simplicité. Hypothèse n°3 validée.</p>
<p>L'enquêté avait indiqué que les injonctions vestimentaires semblaient ciblées plus les filles. Il est possible que ce soit dû à la mixité du corps des jeunes filles. L'adolescence est la période où se créent les premières rencontres, les attirances entre les jeunes. L'enquêté se demande si les mesures vestimentaires auraient aussi pour but de réglementer cet aspect. Il parle de certaines tenues qui pourraient éventuellement susciter des idées chez d'autres. Mis à part certains stéréotypes hétéronormés, nous ne pouvons toutefois pas valider notre hypothèse n°2 avec les éléments soulevés.</p>	<p>Pour l'enquêté, les mesures vestimentaires n'apportent pas grand-chose. Il a tendance à être contre le règlement scolaire qui tend vers une codification de la tenue vestimentaire. Sa limite serait le cadre légal (par rapport aux moeurs). Hypothèse n°3 invalidée.</p>
<p>Pas d'élément en lien direct avec les mesures vestimentaires et l'hypothèse n°2.</p>	<p>Les tenues provocantes à l'école ont à éviter ainsi que les vêtements inadaptés tels que maillots de bain, slacks... Pour l'enquêté, il est en effet nécessaire que la tenue reste dans un canevas correct pour se rendre à l'école. Hypothèse n°3 validée.</p>
<p>Sur la liberté vestimentaire, l'enquêté a fait une remarque comme quoi il était important de prêter attention à la tenue des filles vu l'époque dans laquelle on vivait. Elle a parlé de harcèlement. Nous pourrions supposer que ses propos rejoignent l'hypothèse n°2 même si elle n'a pas précisé de quel type de harcèlement il s'agit. Cependant, cette remarque concernant les filles de manière spécifique. Hypothèse n°2 validée.</p>	<p>A différentes reprises, les propos de l'enquêté confirment qu'elle est totalement pour les mesures vestimentaires à l'école. Hypothèse n°3 validée.</p>
<p>Par rapport aux tenues légères telles qu'un crop top, un des éducateurs a expliqué qu'il y avait des gens bizarres rôdant autour de l'école, que mettre une mini-jupe par exemple, c'était "s'attirer les problèmes". Hypothèse n°2 validée.</p>	<p>L'enquêté dit souvent à ces filles de s'habiller correctement. Il est naturel et normal de s'habiller avec une adéquate pour aller à l'école. Hypothèse n°3 validée.</p>
<p>Nous retrouvons peu d'éléments concernant l'hypothèse n°2. Il y a juste Elise qui a émis le propos que mettre une jupe à l'école, c'était prendre le risque que l'un ou l'autre veuille regarder en-dessous. Nous ne disposons donc pas suffisamment de données pour valider l'hypothèse n°2.</p>	<p>Il est tout à fait normal pour l'enquêté que les élèves viennent à l'école avec des vêtements corrects. Pour lui, on ne peut en effet pas s'habiller comme on veut, notamment pour éviter les abus. Hypothèse n°3 validée.</p>
<p>Les données relatives à 2/11 enquêtés valident l'hypothèse n°2.</p> <p>Une des deux enquêtées s'exprimait sur le fait qu'il était important de prêter attention à la tenue des filles vu l'époque dans laquelle on vivait. Elle a parlé de harcèlement et en particulier du cas des jeunes filles. Concernant les données de l'autre enquêtée, elles étaient en rapport aux explications reçues par un membre du personnel scolaire disant que porter des tenues légères, c'était prendre des risques au vu des personnes bizarres rôdant autour de l'école.</p> <p>Pour le reste des données, nous avons émis des réserves. Dans les données des 9 autres enquêtés, nous avons le sentiment que les parents ne font en effet pas le rapport entre prévention/sensibilisation des jeunes sur le danger des violences sexuelles et les mesures vestimentaires mises en place par l'école. Et cela est fort probable vu les résultats. En l'état, les données relatives à 9/11 enquêtés ne valident pas l'hypothèse n°2.</p> <p>Les éléments qui sont sortis des entretiens évoquant des débordements entre filles et garçons, des propos sur la sexualité des jeunes, que l'adolescence était une période d'effervescence du point de vue hormonal, que c'est à cette période que l'on pouvait constater un changement au niveau du corps des filles. L'insouciance sur le port de certaines tenues vestimentaires a été abordée, telles que certaines tenues aguicheuses portées par des filles et que ces tenues provocantes pouvaient susciter certaines étiquettes, idées, voire même des insultes...</p>	<p>Les données relatives à 10/11 enquêtés valident l'hypothèse n°3. Les données concernant un enquêté vu à l'opposé de l'hypothèse.</p> <p>Sur les 10 enquêtés dont les données valident l'hypothèse n°3, les propos des parents convergent sur l'idée que l'on vienne habillé d'une tenue correcte à l'école. On ne vient donc pas habillé de la manière que l'on veut au sein de l'espace scolaire. En effet, il est tout à fait normal de se vêtir de manière décente, propre et non provocante.</p> <p>Les données d'un enquêté ont tendance à invalider l'hypothèse. Pour l'enquêté concerné, les mesures vestimentaires n'apportent pas grand-chose, il est contre la mesure coercitive et on devrait donc pouvoir s'habiller librement à l'école (la seule limite serait le cadre légal en rapport avec les moeurs).</p>

Construction des normes sociales
Par enquête.e
<p>Pour l'enquête.e, l'école participe à l'éducation et la socialisation des enfants. Il s'agit d'une institution; donc si le personnel scolaire procède à des remarques lorsque certaines filles sont habillées de manière inadaptée, cela semble tout à fait normal et logique pour l'enquête.e qu'il y ait des injonctions. Le but de ces injonctions étant que les filles s'adaptent leurs tenues et s'habillent de manière conforme aux normes attendues. Lorsqu'elles sont habillées de manière inappropriée (en dehors des normes collectives), le regard va se porter sur elles (exemple des filles à l'arrêt de bus ou du top porté par les filles).</p> <p>Par rapport aux propos de l'enquête.e, il nous semble que respecter le cadre établi (selon le contexte) est important, en termes d'ordre social; les débordements, tels que les vêtements inappropriés à l'école, créent donc du désordre et sont à résoudre par les mesures vestimentaires.</p> <p>À cause des vêtements de marque, il peut y avoir des formes d'exclusion ou de distinction entre élèves, entre élèves et corps enseignant. L'élève ne portant pas de marque sera l'élément déviant. Il sera regardé par ceux dont les marques sont le reflet de certaines normes sociales dominantes (dans cette école-là en tout cas). Dans la situation de l'enquête.e, ils ont fini par quitter l'établissement. Se conformer selon le mode vestimentaire axé sur les marques n'est pas financièrement accessible pour toutes les familles. Au-delà des pressions liées aux tendances des vêtements de marque se dégageait également une forme de violence (sentiment d'oppression; nous faisons référence à la situation de la direction à Burnemville). Même si la famille n'est pas portée sur l'achat de vêtements de marque, pour ce qui est de l'achat des pantalons de taille, l'enquête.e déclarait qu'elle avait quand même des pantalons de marque en se justifiant par le fait qu'il était grand. Cette confiance nous semble être transmise comme un vécu quelque coupable de <i>«faire fin mesuré à la tendance des vêtements de marque»</i>.</p> <p>Pour l'enquête.e, il est normal que l'on ne dise pas de marques. D'ailleurs son discours est très orienté sur les règles à respecter, sur la logique, sur le rationalisme (même s'il se déclare non normaliste). Rester dans le cadre semble pour lui être l'ordre normal des choses, selon la "normalité" qui traversait le cadre, journaux que le cadre soit respecté. En ce sens, s'habiller selon le contexte où l'on se trouve a son importance pour l'enquête.e. Il s'agit moins de vêtements mais plutôt du cadre contextuel qui définit le vêtement adéquat à porter (selon les normes du cadre). Sortir du cadre, c'est sortir du lot, ça peut être considéré comme étant de la provocation dans certains cas, c'est du moins se rendre "visible". Adapter sa tenue, se conformer selon les normes dominantes, c'est correspondre au schéma attendu par la société.</p> <p>Nous avons le sentiment que le cadre normatif sur les vêtements est bien intériorisé par l'enquête.e car il utilise des termes tels que "c'est tout", "c'est les règles quoi", "c'est tout à fait normal quoi", "c'était comme ça", etc.</p>
<p>Nous nous demandons si le fait de se présenter comme étant "vieux jeu" légitimerait des normes issues du cadre traditionnel...? Nous remarquons que l'enquête.e se conforme au cadre réglementaire de manière générale (l'exemple des mesures liées au principe de neutralité et le fait qu'elle "se mette les parents à dos" en respectant le règlement de l'école). Le code vestimentaire a pour elle une fonction régulatrice pour le bon maintien de l'ordre social et l'idéal serait qu'il n'y ait pas de distinction sociale à travers le vêtement, raison pour laquelle elle est en faveur de l'uniforme. L'enquête.e semble porter attention à certains stigmates (stéréotypes). Elle porte par ailleurs attention au regard extérieur, aux étiquettes que l'on peut lui donner et qu'elle peut également attribuer aux autres. Comme pour l'enquête.e7, le cadre est important. On s'habille selon le cadre contextuel. Ne pas s'adapter aux normes collectives attendues, ni adopter un look gothique est déviant, c'est sortir du cadre, c'est ne pas sembler correct. Si l'ensemble des personnes s'habillaient le look gothique, ce serait celui qui porte une tenue classique qui porterait l'étiquette de "hors-normes".</p>
<p>Pour notre enquête.e, la déviance d'une tenue correspond au fait que l'on ne voit pas les sous-vêtements. Lorsque nous abordons la question des mesures vestimentaires à l'école, nous traduisons à travers ses propos la démarche d'un processus de socialisation au sein des jeunes par l'école (ou par tout ailleurs) fonctionnant dans le sens où l'enquête.e s'habille par habitude sociale. L'enquête.e n'est pas en faveur d'un cadre normatif restrictif même s'il a bien conscience que l'école est lieu spécifique avec ses propres règles. Il trouve au fait d'expliquer aux jeunes les consignes vestimentaires pour une meilleure compréhension et pour encourager une attitude responsable où chacun auto-régulerait le port de ses vêtements, de manière conforme aux normes socialement véhiculées. Ayant souffert du port de la tenue de gym étant enfant, ce qui est important pour l'enquête.e, c'est que le code vestimentaire ne soit pas imposé de manière directive aux élèves.</p>
<p>L'enquête.e nous partage son expérience en tant qu'élève, dans un contexte scolaire où le mode des vêtements de marque était très forte. Ce n'était pas son cas. Nous pourrions dire qu'elle ne correspondait pas aux normes vestimentaires collectives, ce qui pourrait expliquer le fait qu'elle était exclue par les autres enfants (hors de vêtements de marque). Elle n'est pas forcément pour l'uniforme qui tend vers l'homogénéisation des vêtements. De manière générale, il semble qu'elle soit pour la créativité. Les cadres traditionnels ne font peut-être pas totalement partie de l'élaboration de sa propre identité, du moins en partie.</p>
<p>L'enquête.e évoque la pression liée à la mode des vêtements de marque. Il met justement une limite à ce sujet-là et ne se sent donc pas concerné. C'est plutôt la question de différenciation qui peut être visible au sein des familles dont les revenus ne sont pas les mêmes (pour les vêtements de marque, il est déviant par rapport à l'éducation qu'il a reçue. Etant dit, il n'a pas vu avec tous les jouets qu'il déviant (contrairement à son amie); ses parents lui ont appris qu'on ne pouvait pas tout avoir. Il a dû travailler pour acquiescer ce qu'il voulait. Au jour d'aujourd'hui, il se sent bien, pas plus mal que l'amie qu'il évoquait. Il reproduit dès lors les mêmes normes qui lui ont été transmises par ses parents. Le fait de suivre les normes sociales dominantes et de respecter les cadres y est très transparent dans divers propos, de même que certains stéréotypes existants.</p>
<p>Pour l'enquête.e, lorsqu'il était étudiant, il ne se rendait pas compte qu'il y avait un certain code vestimentaire à adopter (tenue correcte), cela allait de soi pour lui de s'habiller de manière correcte à l'école. Nous pourrions dire ici que la socialisation sur la tenue adéquate à porter à l'école (ou par tout ailleurs) fonctionnant dans le sens où l'enquête.e s'habille par habitude sociale. L'enquête.e n'est pas en faveur d'un cadre normatif restrictif même s'il a bien conscience que l'école est lieu spécifique avec ses propres règles. Il trouve que la qualité d'une école peut être considérée autrement qu'à travers la discipline appliquée via les mesures vestimentaires. Il est pour une liberté vestimentaire où les jeunes ont la possibilité de s'exprimer, notamment à travers l'outil vestimentaire. Il a conscience que la définition de déviance peut être différente selon chaque personne. Pour lui, il devait définir la déviance, ce serait moins dans le vêtement, mais plutôt dans l'intention, dans la démarche de la personne à travers le port vestimentaire. Même s'il s'agit d'un parent qui est pour une liberté vestimentaire, nous remarquons toutefois qu'il demande à sa fille de porter une veste quand elle sort, sans doute pour conformer à la pratique vestimentaire à côté de la société (idem par rapport aux injonctions vestimentaires à l'école). Nous notons également qu'au niveau de l'habillage, son raisonnement fonctionne sur la logique, l'aspect rationnel et pratique, qu'un habit normal est celui qui correspond au cadre contextuel.</p>
<p>Nous sentons le fait que l'enquête.e est tiraillé.e d'une part par ses propres normes sociales et d'autre part par les normes sociales dominantes. Nous notons divers propos présentant une liberté vestimentaire mêlée à la fois à des limites basées sur les normes sociales dominantes. Même s'il va trouver certaines mesures vestimentaires engendrées ou négociées se conformer, par tranquillité sans doute. Nous ressentons également une logique de rationalisation par rapport à la suggestion est l'uniforme qui permettrait d'instaurer un climat de paix selon l'enquête.e.</p>
<p>A Malmedy, la professeure a mis une blouse de chimie à certaines étudiantes pour se couvrir et elles ont dû la garder pendant toute la journée. Pour l'enquête.e, cette pratique fait partie de l'apprentissage. A travers cet acte, le but exploré est qu'elles ne reviennent pas habillées avec une mini-jupe. Car dans ce cas-ci, porter une mini-jupe dérange l'ordre scolaire, alors remettre la blouse de chimie sera le prix social à payer durant un temps donné. L'enquête.e a reçu une éducation durant laquelle elle s'est toujours habillée de manière non provocante. En termes de socialisation du vêtement, elle reproduit les normes sociales ainsi transmises à ses propres filles. Au niveau de sa "normalité", il est de bon ton de rester dans le cadre représentatif du schéma traditionnel et de respecter le cadre contextuel. Ainsi le monokini ou le nudisme ne vont pas à laoucher sur la plage, tandis qu'une personne habillée en bikini dans un magasin amènera un malaise chez l'enquête.e.</p>
<p>L'enquête.e a dû mal à expliquer pourquoi elle n'a pas de vêtements corrects, parce qu'elle le leur dit souvent, tout simplement. S'habiller avec une tenue correcte est normale, représente un basique pour elle; c'est peut-être l'effet de socialisation liée à son parcours scolaire, où elle devait notamment porter un uniforme? Dans son discours, il est souvent question de respect. De manière globale, nous constatons une pratique vestimentaire chez l'enquête.e rationnelle basée sur un schéma de normes collectives. Les personnes ne correspondant au cadre sont hors-normes et leur tenue vestimentaire sera donc considérée comme étant de l'abus ou inapproprié au contexte. L'enquête.e serait pour des mesures vestimentaires couplées à processus de dialogue, où on expliquerait aux jeunes en quel consiste les consignes vestimentaires. Ce leur permettrait une meilleure autonomie quant à son propre examen vestimentaire.</p>
<p>L'enquête.e se présente aussi comme étant vieux jeu. Au niveau de sa personnalité et de son style vestimentaire, il se décrit de type classique. Au niveau de la pratique vestimentaire, il citait l'exemple qu'autrefois, en tant que professeur, il portait le costume et la cravate et qu'il a cessé à partir du moment où plus personne dans l'établissement scolaire ne le faisait. Nous pourrions dire que l'enquête.e, par le fait d'abandonner le port du costume et de la cravate, a recherché à correspondre aux normes sociales dominantes du contexte dans lequel il se trouvait (par mimétisme, par conformisme aux pratiques liées au cadre du personnel scolaire). Cette réadaptation de sa tenue lui a permis de s'inclure à nouveau dans le schéma des normes collectives. Autrement, il serait apparu comme hors-normes en gardant son costume et sa cravate. Le fait de venir à l'école (ou ailleurs) en tenue correcte fait partie de la "normalité" de l'enquête.e, s'habiller correctement est alors un acte affirmé de soi. Lors de l'entretien, l'enquête.e interagissait avec sa fille concernant les injonctions vestimentaires et lui a répondu "Ben c'est elle qui décide, c'est elle qui est la cheffe." Nous pourrions traduire ici une assignation à la contrainte de se conformer au cadre normatif, le but recherché étant le respect de l'ordre social dans le contexte de l'école.</p>

ANALYSES